

Ile-de-France : une démographie bien spécifique



L'Ile-de-France se distingue par la jeunesse de sa population, le dynamisme de sa natalité et son espérance de vie élevée. Des tendances qu'examine le CESR dans sa dernière communication sur la situation démographique en Ile-de-France. Communication qui attire l'attention sur le devenir de catégories de populations spécifiques comme la petite enfance, les personnes âgées et celles à faibles revenus.

Plus peuplée que la Grèce, la Belgique ou le Portugal, l'Ile-de-France est un "poids lourd" de la démographie européenne et métropolitaine. Avec 11 millions d'habitants, elle représente près de 19 % de la population française sur seulement 2,2 % du territoire. Près d'un Français sur cinq est Francilien. La densité dépasse les 900 habitants au kilomètre carré, soit sept

fois plus que celle du reste de la métropole. *“Pourtant, si l’Ile-de-France arrive largement en tête en nombre d’habitants, elle s’est développée à un rythme inférieur à la moyenne nationale. Elle n’est plus qu’en douzième position dans le classement des régions selon leur taux de croissance”*, nuance Michel Langlois, auteur de la communication du CESR sur la démographie francilienne, réactualisée, pour la troisième fois, à partir du dernier recensement.

Le rapport met en évidence quatre grandes particularités démographiques. D’abord, la jeunesse de la population. En 1999, un quart des Franciliens a, en effet, moins de 25 ans. Toutefois, entre 1990 et 1999, les effectifs des moins de 4 ans et ceux des 20-24 ans enregistrent une sensible diminution (respectivement, 20 000 et 100 000 personnes). *“Cette baisse résulte de la diminution des arrivées des jeunes provinciaux depuis les années 1990 et de la fin du phénomène du baby boom”*, explique Michel Langlois. La relative jeunesse de la région francilienne a pour première conséquence une forte fécondité (1,85 enfant par femme) et un taux de natalité (15,2 pour mille) supérieur de 2,4 points à la moyenne métropolitaine (12,8 pour mille). Plus d’une naissance sur cinq a lieu en Ile-de-France.

Un solde naturel positif

À l’autre bout de la chaîne de la vie, les indices sont aussi favorables. En effet, les Franciliens meurent moins et plus tard que l’ensemble des Français (7,2 décès pour 1 000 habitants contre 9,2 pour 1 000 en France métropolitaine). *“Ce phénomène s’explique à la fois par l’augmentation de l’âge moyen de la population entre 1990 et 1999 (+ 6 mois, principalement sous l’effet de l’avancée en âge de la génération du baby boom), par l’augmentation de l’espérance de vie à la naissance (+ 2 ans entre 1990 et 1999) et par la baisse du taux de mortalité (- 0,6 point entre chaque période du recensement)”*, commente la communication.

Sous l’effet conjugué de cette hausse des naissances et de la baisse des

décès, la population francilienne continue à progresser grâce à un solde naturel positif d’une moyenne annuelle de plus de 87 000, un résultat jamais atteint dans la région. Par contre, les mouvements migratoires entre la province et cette région sont au désavantage de l’Ile-de-France. Entre 1990 et 1999, elle a enregistré 871 000 arrivées de provinciaux pour 1 438 000 départs. Ce phénomène, dû à la mauvaise conjoncture économique, n’est certes pas récent, mais il s’est accentué au cours des années 1990 et affecte surtout la grande couronne. Dans ce contexte, Paris reste la première destination des arrivants avec, en neuf ans, près de 400 000 nouveaux venus.

Enfin, la région francilienne présente de fortes hétérogénéités spatiales. Si Paris se distingue par l’importance de sa population de plus de 60 ans (près de 20 %), le Val d’Oise et, dans une moindre mesure, la Seine-et-Marne présentent une forte population de moins de 20 ans.

Une région touchée par la précarité

Outre ces informations chiffrées, le CESR apporte un éclairage qualitatif sur certaines données spécifiques telles que la précarité, les personnes

âgées et la petite enfance. Car l’Ile-de-France est une région paradoxale. *“En dépit de sa richesse, la région Ile-de-France est marquée par une grande pauvreté”*, constate Michel Langlois. De fait, on estime le nombre de Franciliens sous le seuil de pauvreté (ressources inférieures à 669,40 euros par mois et par unité de consommation) à 1 063 969, soit 10 % de la population.

Autre constat : au 31 décembre 2001, on dénombrait 426 000 bénéficiaires de prestations de solidarité, qu’elles relèvent de l’état de santé, de difficultés d’insertion sur le marché du travail, de ruptures d’union, de vieillesse ou de situations particulières (demandeurs d’asile...). Plus d’un tiers d’entre eux (167 575) sont bénéficiaires du revenu minimum d’insertion (RMI). Si l’on y ajoute les conjoints et les enfants à charge, cela représente 305 000 personnes, soit 2,8 % de la population francilienne. Cette proportion, inférieure à la moyenne métropolitaine (3,1 %), masque des contrastes importants : plus de quatre points séparent le taux de couverture en Seine-Saint-Denis (5,7 %) de celui des Yvelines (1,1 %), le plus faible de France. Plus de la moitié des allocataires du RMI vivent à Paris ou en Seine-Saint-Denis. Si le nombre de ►





“Je crois beaucoup à l'idée d'un pacte inter-générationnel qui ne serait pas seulement une affaire de retraites.”

Trois questions à **ROBERT ROCHEFORT**

Directeur du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) et auteur de *"Vive le papy-boom"* (Ed. Odile Jacob, 2000) et de *"La retraite à 70 ans ?"* (Ed. Belin, 2003)

● Le rapport du CESR attire l'attention sur le vieillissement démographique en Ile-de-France. Cette tendance conforte-t-elle vos analyses ?

Oui, tout à fait. Notre société vieillit, c'est un fait. L'Ile-de-France est concernée, comme les autres régions françaises, même si elle l'est un peu moins en raison du nombre important de jeunes qui y résident. Une fois que ce phénomène est constaté, la question est de savoir comment faire pour que ce vieillissement démographique soit considéré comme une chance et non pas comme un poids. Dans notre société qui va de plus en plus vite, l'expérience et la maturité sont indispensables. Avec de la réflexion et de l'organisation, la société peut tirer profit de la population des séniors, d'autant que ces derniers seront de moins en moins bloqués par le défi de la modernité. Il ne faut pas considérer le "papy-boom" sous un aspect purement consumériste. Bien sûr, cette population a des besoins et des demandes qu'il faut satisfaire, mais elle peut aussi participer au lien social. Si l'on sait dire aux gens qu'on a besoin d'eux, je crois qu'ils sont capables de donner beaucoup plus que ce que l'on croit.

● Concrètement, à quoi pensez-vous ?

Je crois beaucoup à l'idée d'un pacte inter-générationnel qui ne serait pas seulement une affaire de retraites. Au niveau d'une région, d'une commune, d'un département, ce pacte consisterait d'abord à réfléchir aux échanges qui pourraient s'effectuer entre les générations. Cela peut concerner les services, les savoirs, les entraides... Les séniors peuvent apporter beaucoup à la vie de la collectivité, par l'intermédiaire de conseils de sages, de temps donné, etc. Ils peuvent contribuer au lien social, mais aussi à l'économie. Le vieillissement démographique est un nouveau marché, actuellement sous-investi, qui pourrait mobiliser petites, moyennes et grandes entreprises dans divers types de domaines (services, aménagement de logements...). Enfin, d'un point de vue qualitatif, les jeunes retraités ont un comportement économique spécifique. Ils ne se précipitent pas sur la nouveauté ou le produit le moins cher. Ils préfèrent les choses mûries, réfléchies et choisissent le rapport qualité/prix. Ces comportements devraient se traduire, pour les entreprises, par des stratégies particulières.

● L'isolement des personnes âgées est-il un phénomène strictement francilien ?

La dureté de la vie et l'état des rapports sociaux en Ile-de-France se traduisent par des situations d'isolement plus fréquentes que dans d'autres régions. La canicule de l'été dernier en a été la plus dramatique expression. Par ailleurs, les gens qui sont seuls ont plus tendance à s'installer dans des grandes villes qu'à la campagne. Pour une raison, à la fois de cause et de conséquence, l'Ile-de-France est plus concernée par la montée de la solitude, même si la région est mieux équipée en services et en offres culturelles et sociales. Dans les grandes villes, 40 % des logements sont occupés par une personne seule. A Paris, le chiffre est de 50 %. Pour autant, si la capitale est particulièrement touchée, les autres grandes villes françaises ne sont pas épargnées.





La relative jeunesse de la région francilienne a pour conséquence une forte fécondité (1,85 enfant par femme) et un taux de natalité supérieur de 2,4 points à la moyenne métropolitaine.

Rmistes est en légère diminution depuis 1999 (- 1,9 % en 1999, - 5,2 % en 2000, - 2,6 % en 2001), cette évolution cache, elle aussi, des disparités départementales. Ainsi, par exemple, les Yvelines sont le premier département à voir diminuer le nombre des bénéficiaires dès 1998, alors qu'en Seine-Saint-Denis, une diminution n'intervient qu'en 2000 (ce département a connu, en 2001, une légère reprise avec une hausse de 0,5 %).

Contrairement aux bénéficiaires du RMI, on observe en 2001 une augmentation de 5 %, en l'espace de cinq ans, du nombre d'individus percevant l'allocation de parent isolé (API). 60 000 personnes (adultes et enfants) perçoivent cette allocation.

À ces allocataires s'ajoutent les personnes handicapées qui perçoivent une prestation de la CAF, qu'il s'agisse d'adultes (environ 84 000 personnes) ou d'enfants (près de 21 000).

Davantage de personnes âgées dépendantes

On estime qu'en 2000, la France comptait 800 000 personnes dépendantes de plus de 60 ans. 118 000 d'entre elles vivaient dans la région francilienne. Le nombre des Franciliens dépendants de plus de 75 ans était estimé à 89 000. En 2030, cette population pourrait, selon un "scénario médian", passer à 111 500 individus, soit une progression de 25 %. Pour le CESR, cette évolution souligne le besoin de poursuivre le développement, dans la région, de l'aide à domicile et de structures adaptées à la prise en charge des dépendances physiques et psychiques. "La situation est très grave, estime Michel Langlois. Le manque de structures est une réalité qui existait depuis longtemps, mais

Les ménages dans la tourmente

- Plus d'un tiers des ménages est composé d'une seule personne, soit près de 1,6 million d'individus. En dix ans, le nombre de personnes seules a augmenté de 16 %.
- Au cours des dix dernières années, le nombre de couples a augmenté de 22 % tandis que le nombre de couples mariés a baissé de 5 %.
- 25 000 pactes civils de solidarité (PACS) ont été signés en 2002, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2001.
- Il y a eu 23 500 divorces en 1999 contre 22 000 neuf ans plus tôt.

qui a éclaté au grand jour l'été dernier avec la canicule".

La petite enfance

Enfin, le CESR attire l'attention sur la garde des enfants de moins de 3 ans et l'accueil des 3 à 6 ans. Fin 2001, plus de 400 000 enfants de moins de 3 ans étaient à la charge de 365 400 familles franciliennes allocataires des Caisses d'allocations familiales. La part des jeunes enfants gardés varie selon les départements, en relation avec la capacité d'accueil des crèches, l'activité féminine, les contraintes familiales (horaires, transports...) et les caractéristiques de l'offre. En grande couronne, 18,9 % en moyenne dont 20,8 % en Seine-et-Marne et 16 % dans le Val d'Oise. En petite couronne, 13,5 % au total dont 9,3 % en Seine-Saint-Denis et 16,8 % dans les Hauts-de-Seine. Si la presque totalité des 3 à 5 ans est accueillie dans les classes maternelles, il reste que certains de ces enfants ont besoin d'un accueil complémentaire durant le temps péri-scolaire (en semaine, avant et après l'école) et extra-scolaire (le mercredi et les vacances scolaires).

Communication sur la démographie en Ile-de-France – Actualisation 2003

Rapporteur : Michel Langlois – 24 avril 2003

Téléchargeable sur www.cesr-iledefrance.fr